

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers : 12 En exercice : 12	Séance du : 25 novembre 2016	Date de publication : 2 5 NOV 2016
---	---------------------------------	--

L'an deux mil seize, le vingt cinq novembre à dix heures, le Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le dix huit novembre deux mille seize, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. GINESTA, Président.

PRESENTS :

MM. GINESTA – BERTORA – MORENON – Mmes CABITEN - MICHAU – ROUBEUF - M. MOUGIN – Mme MARENCO-DRUHEN.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : M. BOUDOUBE à M. MORENON – M. BROGLIO à M. BERTORA – M. OLLIVIER à Mme MICHAU – M. PERRIN à M. GINESTA.

SECRETARE DE SEANCE : M. BERTORA

1	Mme CABITEN	HABITAT Observatoire des loyers du parc privé – renouvellement de la Convention avec l’A.D.I.L. sur la période 2017/2019.	ADOPTE A L'UNANIMITE
2	M. MOUGIN	DOMAINE ET PATRIMOINE Mise à disposition onéreuse de la maison MARCET au profit du Centre Hospitalier Intercommunal.	ADOPTE A L'UNANIMITE
3	M.BERTORA	EQUIPEMENTS SPORTIFS Palais des sports de la CAVEM – Reprise des installations de traitement d’air et rafraîchissement – Demande de subvention au Conseil Départemental du Var.	ADOPTE A L'UNANIMITE
4	Mme MICHAU	INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE Régie eau et assainissement – Désignation du Directeur de la Régie.	ADOPTE A L'UNANIMITE
5	Mme MARENCO	POLITIQUE DE LA VILLE Contrat de ville – Programmation 2016 – Modification.	ADOPTE A L'UNANIMITE
6	Mme MICHAU	ASSAINISSEMENT Extension de la station d’épuration du Reyran – Protocole d’accord n°3.	ADOPTE A L'UNANIMITE
7	M. MORENON	FONCTION PUBLIQUE Mise à disposition à mi-temps d’un cadre communautaire de la CAVEM au profit de la ville de Fréjus.	ADOPTE A L'UNANIMITE
8	M. MORENON	FONCTION PUBLIQUE Mise à disposition à mi-temps d’un cadre territorial de la ville de Saint-Raphaël au profit de la CAVEM.	ADOPTE A L'UNANIMITE
9	M. MORENON	FONCTION PUBLIQUE Modification du tableau des effectifs.	ADOPTE A L'UNANIMITE
10	M. MORENON	FONCTION PUBLIQUE Mise à disposition à temps partiel d’un cadre territorial de la ville de Puget-sur-Argens au profit de la CAVEM	RETIRE DE L'OJ

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le 28 NOV. 2016

LE PRESIDENT,

Georges GINESTA